

# DESCRIPTIF DE TERRAIN A BATIR

Issu d'un lotissement  
Loi S.R.U.

## Lotissement La Roseraie

### PLAN DE VENTE

Article L. 111-5-3 du Code de l'Urbanisme :

" Toute promesse unilatérale de vente ou d'achat, tout contrat réalisant ou constatant la vente d'un terrain indiquant l'intention de l'acquéreur de construire un immeuble à usage d'habitation ou à usage mixte d'habitation et professionnel sur ce terrain mentionne si le descriptif dudit terrain résulte d'un bornage. Lorsque le terrain est un lot de lotissement, est issu d'une division effectuée à l'intérieur d'une zone d'aménagement concerté par la personne publique ou privée chargée de l'aménagement ou est issu d'un remembrement réalisé par une association foncière urbaine, la mention du descriptif du terrain résultant du bornage est inscrite dans le promesse ou le contrat."



Terrain objet du descriptif :

## LOT 20

Références cadastrales : Section AV- n°511  
- Superficie totale : 574m<sup>2</sup>

Descriptif des limites :

-Les limites du lot 20 sont définies par le document d'arpentage dressé par GEOEXPERT 42 le 24/03/22 dans le cadre de la division de la parcelle AV-222  
-La limite avec la parcelle AV-398 , est issue du plan de bornage établi par F.FAURET, Géomètre-Expert, le 17/09/2021

 Borne OGE implantée le 15/03/2022

#### Légende :

##### ASSAINISSEMENT EU :

-  Canalisation eaux usées
-  Regard de visite - Regard de branchement particulier

##### ASSAINISSEMENT EP :

-  Canalisation eaux pluviales
-  Regard de visite - Regard de branchement particulier - Grille

##### EAU POTABLE :

-  Regard de branchement
-  Canalisation eau potable

##### ELECTRICITE :

-  Coffret électrique
-  Réseau BT
-  Réseau Eclairage

##### TELECOM :

-  Coffret télécom - Chambre télécom
-  Réseau télécom

#### NOTAS :

Avant toute implantation des constructions, le propriétaire et son constructeur devront s'assurer de la stabilité des repères et de la profondeur des fils d'eau.  
Le constructeur devra vérifier la stabilité des plates-formes avant travaux.  
Niveaux datant de décembre 2018

*Résidence Ampère*



LOTISSEMENT  
" La Roseraie "

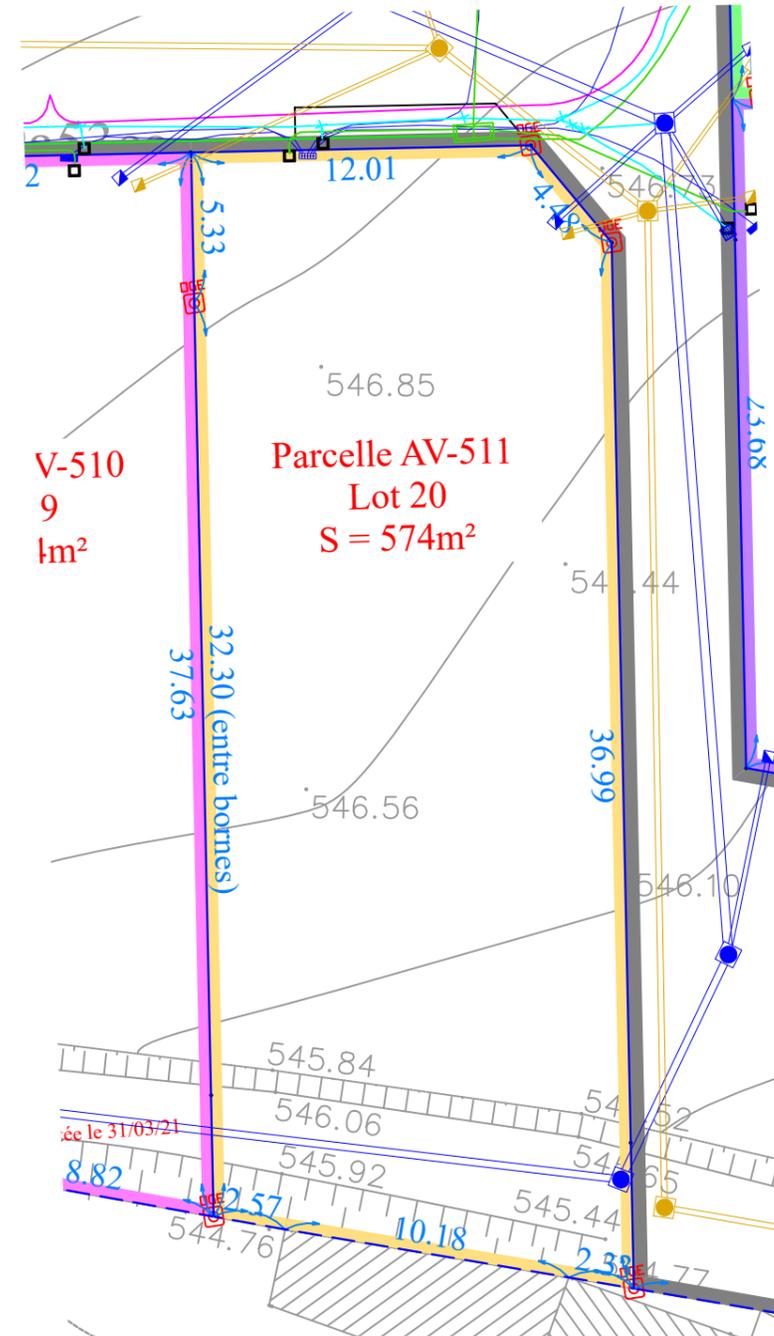


DEPARTEMENT DE LA LOIRE  
COMMUNE DE BOURG-ARGENTAL

Allée du pont Rouillard

### PLAN DE VENTE

#### LOT n° 20



Dressé le 28/03/2022  
21185-VENTE.dwg  
Echelle : 1/250



**Frédéric FAURET**  
Géomètre-Expert

www.geoexpert42.fr

Agence de  
**Saint-Chamond**  
48, rue de la république  
42400 Saint-Chamond  
Tél. 04.77.22.78.25  
contact@geoexpert42.fr

Agence de  
**Montbrison**  
2bis, boulevard Chavassieu  
42600 Montbrison  
Tél. 09.87.36.62.62  
montbrison@geoexpert42.fr

Agence de  
**Saint-Etienne**  
24, rue Michel Rondet  
42000 Saint-Etienne  
Tél. 04.77.22.78.25  
contact@geoexpert42.fr